

Une première assemblée citoyenne sur la démocratie électorale municipale au Québec

Rapport

André Blais
Université de Montréal

Jean-François Daoust
Université de Sherbrooke

Ruth Dassonneville
Université de Montréal

Patrick Fournier
Université de Montréal

Août 2023



Sommaire

Ce rapport fait le point sur l'assemblée citoyenne que nous avons organisée à Longueuil les 2, 3 et 4 juin 2023. L'assemblée a réuni une centaine de citoyennes et de citoyens, qui se sont informés, ont réfléchi, ont échangé leurs points de vue, en somme ont délibéré sur quatre sujets associés à la démocratie électorale municipale. Les quatre sujets prenaient la forme de propositions de réforme électorale et portaient sur le vote par internet, le vote obligatoire, le droit de vote aux résidents permanents et la tenue des élections municipales en même temps que les élections provinciales. Une demi-journée (trois heures) a été consacrée à chaque sujet.

L'assemblée s'est déroulée en quatre étapes : (1) une présentation par un expert, suivie d'une période de questions ; (2) une discussion en petits groupes d'une dizaine de participants ; (3) une session plénière pour informations supplémentaires et débats ; (4) un vote pour ou contre la réforme proposée.

Trois des quatre réformes ont obtenu un appui majoritaire, l'exception étant le vote obligatoire où la majorité a voté contre. Au total, les participantes et les participants se sont donc montrés ouverts à des changements institutionnels. Les réponses aux questionnaires administrés avant et après la délibération révèlent que l'opinion sur trois des quatre sujets a bougé de façon importante. Les citoyennes et les citoyens ont exprimé un haut niveau de satisfaction à l'égard du déroulement de l'assemblée et ont beaucoup apprécié l'exercice. Nos données démontrent donc qu'un tel exercice de délibération constitue un outil précieux de consultation qui est à la disposition des gouvernements de tous les niveaux.

Ce rapport aborde également les mérites et limites de l'approche spécifique que nous avons adoptée. Le défi le plus important a été le recrutement des participantes et participants, où l'obstacle le plus grand a été l'investissement considérable de temps exigé (toute une fin de semaine de délibération). Ceci nous mène à conclure que les chances de succès d'une assemblée citoyenne sont plus élevées si la délibération ne dure qu'une journée

1. Introduction

L'idée de constituer une assemblée citoyenne dans une municipalité québécoise a germé quand l'un d'entre nous a obtenu un prix accompagné d'un fonds de recherche spécial. Deux d'entre nous avaient observé et analysé les travaux des assemblées citoyennes qui ont eu lieu sur la réforme du mode scrutin en Colombie-Britannique et en Ontario en 2004 et 2006 (voir Fournier, van der Kolk, Carty, Blais et Rose 2011). Ces assemblées citoyennes constituent des occasions privilégiées d'observer la démocratie à l'œuvre et d'être en contact avec des citoyennes et citoyens « ordinaires ». Ces assemblées permettent également de mieux comprendre comment les citoyens réagissent lorsqu'on leur présente de l'information sur un sujet politique auquel ils ont, pour la plupart, peu réfléchi jusqu'alors.

Nos intérêts de recherche communs gravitent autour de la démocratie électorale. Le débat sur les institutions électorales au Canada, comme dans plusieurs pays, s'est concentré sur la réforme du mode de scrutin aux niveaux fédéral et provincial. Mais il y a bien d'autres questions qui se posent et qui méritent d'être débattues sur la façon dont on choisit nos représentants. Qui devrait avoir le droit de vote et de se porter candidat? Comment inscrire les électrices et les électeurs? Qui supervise le bon déroulement de l'élection? Comment compter les votes? Quelles sont les règles régissant le financement et la communication politique? Comment les débats officiels devraient-ils être organisés?¹

Il nous semblait opportun de nous tourner vers le milieu municipal. Nous étions au courant de la décision du gouvernement ontarien de laisser la possibilité aux municipalités qui le désirent d'expérimenter le vote par internet. Dans la même perspective, Élections Québec a lancé, quelques jours après la tenue de notre assemblée citoyenne, un projet pilote qui permettra à un certain nombre de municipalités québécoises de faire de même.² Nous savions également que plusieurs municipalités américaines ont la possibilité de définir qui a le droit de vote aux élections locales et d'adopter un mode de scrutin différent. Ces observations nous mènent à considérer le niveau municipal comme un terrain d'essai fertile pour d'éventuelles réformes des institutions démocratiques. Introduire des réformes démocratiques au niveau municipal permet de mieux saisir leurs effets réels, directs et indirects, et nous informe donc sur les conséquences possibles de réformes démocratiques à d'autres niveaux gouvernementaux.

Afin de mieux comprendre le potentiel et le soutien populaire pour des réformes démocratiques au niveau municipal, nous avons décidé de mettre en œuvre une assemblée citoyenne dans une municipalité québécoise. Nous avons choisi la ville de Longueuil, qui avait l'avantage de n'être ni trop grande ni trop petite. De plus, nous avons toutes les raisons de croire que le conseil de ville de Longueuil, avec à sa tête la mairesse Catherine Fournier, serait intéressé à collaborer à ce projet, qui misait sur l'engagement civique des citoyens. Les participantes et participants seraient invités à délibérer au sujet de réformes électorales possibles quant à la façon de faire l'élection

¹ Pour diverses considérations sur ces questions, voir notamment Massicotte, Blais et Yoshinaka (2004).

² Pour plus d'information voir <https://www.electionsquebec.qc.ca/notre-institution/recherche-projets-etudes-et-sondages/vote-par-internet/>

locale dans cette municipalité. Nous avons également décidé que l'assemblée compterait une centaine de membres, ce qui correspond à la taille d'expériences précédentes (Fournier et al. 2011). Finalement, grâce à la collaboration de la municipalité, nous avons déterminé que l'assemblée aurait lieu à l'hôtel de ville, ce qui conférait à l'exercice une certaine solennité.³

Une fois ces décisions prises, plusieurs choix quant à l'organisation concrète de l'assemblée citoyenne restaient à faire, en tenant compte en particulier des contraintes financières qui étaient les nôtres. En tout et partout, il aura fallu une année entière pour passer de l'idée (une assemblée citoyenne d'une centaine de personnes à Longueuil) à la réalisation effective du projet, en juin 2023.

2. L'organisation

Nous avons d'abord eu à décider la nature et de la durée de l'exercice de délibération. Nous avons opté pour une assemblée qui durerait une fin de semaine. Ceci correspond à la durée des assemblées délibératives organisées par James Fishkin et Robert Luskin (1999). C'est aussi le laps de temps qui fut consacré à la plupart des sujets par l'assemblée citoyenne irlandaise (Farrell et al. 2013, 2019). C'est nettement moins que la durée des assemblées citoyennes sur la réforme du mode de scrutin tenues en Colombie-Britannique et en Ontario, qui se sont déroulées sur une dizaine de fins de semaine. Ce choix nous était clairement dicté par nos ressources.

Nous avons choisi de couvrir, durant la fin de semaine, quatre sujets distincts, quoique tous reliés à la loi électorale. Ces sujets sont : (1) le vote par internet, (2) le vote obligatoire (3) le droit de vote aux résidents permanents, et (4) la tenue des élections municipales en même temps que les élections provinciales (c'est-à-dire la simultanéité des élections). Le choix de quatre réformes implique que la délibération sur chacun des sujets était confinée à une période de trois heures. Comme nous voulions susciter un débat plus large sur la démocratie électorale, en sélectionnant quatre sujets nous augmentions les chances qu'au moins une des réformes soit jugée de façon positive et engendre des discussions dans la sphère publique.

Nous visions une assemblée citoyenne d'une centaine de participantes et participants. Plus spécifiquement, notre cible était entre 100 et 120 personnes. Nous voulions avoir au moins 100 personnes pour assurer une certaine diversité et pour pouvoir mener des analyses quantitatives. Nous ne pouvions nous permettre d'avoir plus de 120 personnes pour des raisons financières et parce que le lieu de l'assemblée (l'hôtel de ville) faisait en sorte que nous n'avions de l'espace que pour 10 petits groupes de discussion et que nous ne voulions pas avoir plus de 12 participantes et participants par groupe.

Le recrutement s'est avéré l'aspect le plus difficile de notre projet. Nous demandions aux gens de consacrer toute une fin de semaine à cette activité. Nous étions conscients qu'il s'agissait d'un

³ Le choix de l'hôtel de ville a toutefois comporté un certain désavantage. Plusieurs participants avaient l'impression que l'initiative du projet venait de la ville et s'interrogeaient donc sur ses objectifs. Nous avons insisté sur le fait que c'était notre initiative et que nos objectifs étaient scientifiques.

investissement substantiel de leur temps libre et qu'un grand nombre de personnes ne pourraient accepter notre invitation. Nous espérons que plusieurs seraient intrigués et intéressés par cette activité spéciale. Nous offrons une compensation financière de 250\$, conditionnelle à une participation continue à l'ensemble des activités, qui pouvait possiblement contrebalancer les inconvénients.

Afin de réunir un groupe de citoyens diversifié et suivant le modèle d'autres assemblées citoyennes au Canada (Fournier et al. 2011) et ailleurs (Farrell et al. 2019, Macq et Jacquet 2023), nous avons décidé d'inviter un échantillon aléatoire de citoyens et citoyennes à participer à l'assemblée. Nous espérons que le recrutement se règle en une seule étape et avons fait un envoi postal imposant le 12 avril 2023. Plus spécifiquement, nous avons envoyé 4085 invitations par courrier à une liste d'adresses de Longueuil dont le tirage s'est fait aléatoirement. Puisque nous n'avions pas accès aux noms des gens résidant à chaque adresse, la lettre ne mentionnait aucun nom et n'était donc pas personnelle.⁴ Le taux de réponse a été très faible. Des 4085 lettres, 80 personnes se sont montrées intéressées et disponibles en répondant à un sondage en ligne.⁵ De plus, près de la moitié de ces personnes nous ont par la suite révélé qu'elles n'étaient plus disponibles (32 individus). Ce taux de réponse était beaucoup plus faible que ce que nous espérons. Cet envoi d'invitations par courrier nous a pris beaucoup de temps et d'argent. Ce fut un échec.

Vu que très peu de personnes se sont manifestées suite à l'envoi d'invitations par courrier, nous avons décidé d'activer notre plan B pour le recrutement de participants. Nous avons abandonné le critère d'invitations aléatoires et nous avons décidé de diffuser largement un appel à des participants en ligne et par les médias sociaux. Dès le 8 mai 2023, nous avons diffusé l'information sur les réseaux sociaux, nous avons acheté de la publicité en ligne et sur Facebook, et la mairesse a également diffusé notre invitation sur certains de ses comptes sociaux. Les personnes étaient dirigées vers un court sondage en ligne. Celui-ci permettait d'identifier les personnes éligibles.⁶ Tous ces efforts nous ont permis d'atteindre notre objectif, comme nous le détaillerons plus loin.

Comme c'est généralement le cas lors d'assemblées citoyennes, nous avons eu recours à des experts pour présenter de l'information et répondre aux questions des participants eu égard à chacun des quatre enjeux débattus. Nous avons eu la chance d'avoir des experts provenant de l'Europe et du Canada pour trois des enjeux; l'une d'entre nous a pris en charge la présentation pour le vote obligatoire. Les experts avaient pour tâche de faire une courte présentation la plus vulgarisée possible d'une vingtaine de minutes résumant où telle réforme avait été adoptée (par exemple en Ontario pour le vote par internet ou encore en Suède pour la simultanéité des

⁴ Sur la lettre et l'enveloppe, nous avons écrit « Aux personnes résidant au », suivi par l'adresse.

⁵ La lettre incluait l'adresse 'url' du site web où se trouvait le sondage en ligne, il y avait aussi l'option de numériser un code QR pour se rendre directement au sondage en ligne.

⁶ Pour être éligible, une personne devait résider à Longueuil, être intéressée à participer, être disponible du vendredi soir au dimanche après-midi, être en mesure de comprendre et de soutenir une conversation en français, et être citoyen.ne canadien.ne. Le code postal était demandé pour confirmer la résidence à Longueuil. L'âge, le genre et la scolarité étaient aussi capturés pour identifier le profil sociodémographique des volontaires.

élections), comment cela fonctionnait concrètement, et les arguments pour et contre ladite réforme, de la façon la plus équilibrée possible. Ensuite, les personnes expertes devaient répondre aux questions. Ces séances se sont dans l'ensemble fort bien déroulées. Les gens écoutaient attentivement et les questions ont été nombreuses et pertinentes.

Nous avons également prévu des échanges informels en petits groupes. Nous avons 10 groupes d'une dizaine de personnes chacun. Chacun de ces groupes était animé par un assistant ou assistante de recherche (des étudiants et étudiantes de premier et de deuxième cycle, pour la plupart dans un programme de science politique). Ces assistants et assistantes ont eu une formation d'une demi-journée, organisée le 26 mai 2023. La formation consistait en une présentation, par nous, du projet d'assemblée citoyenne et ses objectifs et ensuite, par un praticien-expert, de conseils et écueils à éviter dans le déroulement des groupes de discussion. Pour rendre plus à l'aise les assistants et assistantes et harmoniser le déroulement des groupes, on a produit un guide avec des instructions plus détaillées sur la tenue des groupes et les questions à aborder.⁷

Comme nous voulions comprendre comment et pourquoi les participants se sont montrés favorables ou défavorables aux quatre réformes possibles qui étaient présentées et débattues, nous avons construit deux questionnaires, administrés immédiatement avant et après l'assemblée. Ces questionnaires avaient pour but de connaître le profil socio-économique des répondants, leur niveau d'intérêt et d'information politique, leurs attitudes et évidemment leurs opinions sur les quatre enjeux débattus, en plus de leur évaluation de l'exercice. Les participants devaient répondre à un premier questionnaire le vendredi soir, avant le début de l'assemblée. Le deuxième sondage a été rempli dimanche après-midi, à la toute fin. Nous avons opté pour des questionnaires en format papier. Afin de pouvoir évaluer des changements d'opinion au cours de l'assemblée, les participants avaient à écrire un code unique et personnel sur chacun des questionnaires. Les deux questionnaires se trouvent en annexe.

Le projet entier s'est déroulé selon les règles d'éthique de la recherche. Nous avons obtenu un certificat d'éthique de l'Université de Montréal (projet #2022-2253). Les participants ont donné leur consentement pour le partage d'information personnelle au début du court questionnaire en ligne et un autre consentement éclairé au début de l'assemblée. Nous avons rassuré les participants que les renseignements personnels qu'ils nous donnaient demeureraient confidentiels.

Le type d'assemblée que nous voulions mettre en place nécessitait un budget plus important que celui dont nous disposions initialement (un financement provenant du Conseil de recherches en sciences humaines). Nous avons donc contacté un certain nombre d'organismes pour voir s'ils désiraient être partenaires et participer au financement du projet. Nous avons reçu un accueil chaleureux de plusieurs d'entre eux, que nous désirons remercier pour leur appui. D'abord le conseil de ville de la municipalité de Longueuil, qui nous a aussi donné accès à l'hôtel de ville,

⁷ Les trois questions étaient : (1) Quelles sont vos réactions à la présentation qu'on vient de voir? (2) Que pensez-vous des arguments pour [l'enjeu en question]? (3) Que pensez-vous des arguments contre [l'enjeu en question]?

mais également le ministère des affaires municipales, Élections Québec, le Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations (CIRANO), MITACS et le Centre pour l'étude de la citoyenneté démocratique (CÉCD). Sans leur appui ce projet n'aurait pas vu le jour.

3. Le déroulement de l'assemblée

Comme nous avons quatre réformes à discuter et donc une demi-journée par sujet, la délibération sur chacun des sujets doit être considérée comme étant modeste. En même temps, nous nous sommes assurés que les réformes soumises à l'assemblée étaient simples et claires (permettre ou non le vote par internet, par exemple). On informait les participants dès le départ qu'ils auraient à voter pour ou contre une réforme concrète; il n'était pas question de permettre des amendements. Nous estimons que les trois heures qui ont été consacrées à chaque sujet ont permis à chacun de bien comprendre la réforme proposée et les principaux arguments pour et contre.

Pour ce qui est du déroulement de l'assemblée en soi, l'approche que nous avons adoptée est classique, en quatre temps :

(1) D'abord, une présentation par un expert qui expliquait la réforme proposée, où elle avait été adoptée, comment elle fonctionnait concrètement et enfin les arguments avancés pour et contre, suivie par une période de questions. Nous avons invité les experts à préparer des présentations simples, claires et équilibrées. Nous avons plusieurs fois rappelé aux participants qu'il n'y avait pas de bonne réponse, qu'on voulait qu'ils se forment une opinion personnelle et éclairée, fondée sur l'information qu'on leur fournissait, mais aussi sur leurs propres valeurs.

(2) Ensuite, un échange en petits groupes d'une dizaine de participants, dirigé par un animateur.

(3) En troisième lieu, une session plénière au cours de laquelle les gens pouvaient demander des éclaircissements supplémentaires et exprimer leurs opinions.

(4) La dernière étape consistait en un vote secret sur une question demandant aux participants s'ils étaient favorables (pour) ou opposés (contre) à ce que la réforme proposée soit adoptée pour les élections municipales de la ville de Longueuil.

Le point d'orgue de l'assemblée fut évidemment le vote sur chacun des quatre enjeux débattus. Les participants votaient avec un bulletin papier secret sur lequel ils devaient indiquer s'ils étaient pour ou contre quatre réformes possibles sur la façon de voter aux élections municipales de la ville de Longueuil : le vote par internet, le vote obligatoire, le droit de vote aux résidents permanents et la tenue de l'élection municipale en même temps que l'élection provinciale. La question était simple, claire et portait uniquement sur l'élection municipale. Un exemple de bulletin de vote est en annexe.

Le tableau 1 présente les résultats des votes. On peut observer un appui nettement majoritaire au vote par internet, à l'octroi du droit de vote aux résidents permanents, ainsi qu'à la tenue

simultanée des élections municipales et provinciales. On trouve également une forte opposition au vote obligatoire.

Tableau 1. Résultats des votes lors de l'assemblée

Réforme	Pour	Contre	Annulé / abstention	Total
Permettre le vote par internet	80 (77,7%)	19 (18,4%)	4 (3,9%)	103
Rendre le vote obligatoire	35 (35,4%)	62 (62,6%)	2 (2%)	99
Accorder le droit de vote aux résidents permanents	76 (74,5%)	19 (18,6%)	7 (6,9%)	102
Tenir les élections municipales en même temps que les provinciales	84 (83,2%)	15 (14,9%)	2 (2%)	101

Plus précisément, 77,7% des gens ont approuvé l'idée de permettre le vote électronique comme option complémentaire au vote traditionnel en personne; 74,5% ont voté en faveur d'accorder le droit de vote aux résidents permanents pour les élections municipales; 83,2% ont approuvé la tenue simultanée des élections municipales et provinciales. Comme c'est souvent le cas lors d'assemblées délibératives, les participants se sont montrés ouverts à des changements institutionnels, alors que le public moins informé fait souvent preuve d'un biais favorable au statu quo (Fournier et al. 2011, 154; Blais, Plescia et Sevi, à venir).

L'une des questions que l'on se pose à propos de ces assemblées de citoyens est à savoir si le processus de délibération fait en sorte que les citoyens changent d'opinion suite aux informations qui leur sont présentées, aux échanges de points de vue auxquels ils sont exposés, ou à la réflexion plus poussée que l'exercice les amène à faire. Dans la plupart des cas, on observe des changements relativement importants. Puisque les sujets abordés lors de cette assemblée ont été peu débattus sur la place publique, nous nous attendions à ce que peu de personnes aient déjà formé des opinions fermes à propos des quatre réformes, et nous anticipions donc que l'opinion bouge de façon assez substantielle.

Le tableau 2, qui indique le pourcentage de participants favorables à chacune des quatre réformes avant le début de l'assemblée (vendredi soir) et après (dimanche après-midi) confirme que nos attentes étaient justes. Sur un sujet, les élections simultanées, le changement est spectaculaire; le pourcentage de personnes favorables double ou presque, passant de 43% à 81%. La situation est inversée dans le cas du vote des résidents permanents, où les choses ne bougent que très peu (de 72% à 77% de favorables). Finalement, le vote par internet et le vote obligatoire correspondent à une évolution majeure, dans laquelle le pourcentage d'appui change d'une quinzaine de points, en plus ou en moins. Au total, donc, l'opinion globale sur trois des quatre sujets a bougé de façon remarquable.

Tableau 2. Opinion sur les quatre propositions, avant et après l'assemblée citoyenne

Réforme	Pourcentage favorable, avant l'assemblée	Pourcentage favorable, après l'assemblée	Différence
Permettre le vote par internet	66%	82%	+16
Rendre le vote obligatoire	52%	37%	-15
Accorder le droit de vote aux résidents permanents	72%	77%	+5
Tenir les élections municipales en même temps que les provinciales	43%	81%	+38

Note. N=100. Être favorable est défini comme une opinion de 6 à 10 sur l'échelle de 0 à 10.

Il nous reste à comprendre pourquoi exactement l'opinion a bougé plus sur certains sujets que d'autres, qui a changé d'opinion et quelles sont les raisons pour lesquelles certains participants ont changé d'avis. Pour cela, nous allons mener des analyses plus approfondies, que nous comptons publier dans des revues scientifiques. Ce que l'on peut dire, toutefois, c'est qu'une délibération de trois heures a eu un effet substantiel sur l'opinion des membres de l'assemblée.

4. L'échantillon

Nous avons mentionné que nous visions entre 100 et 120 personnes. Finalement, 101 personnes ont assisté à *l'ensemble* de l'assemblée. Jusqu'à la dernière minute, il y avait beaucoup d'incertitude quant au nombre de personnes qui se présenteraient. Il y avait toujours le risque que les personnes qui avaient accepté notre invitation décideraient à la dernière minute de ne pas venir. À chaque jour au cours de la semaine avant l'assemblée, quelques personnes se désistaient (la plupart du temps pour de très bonnes raisons). Certains d'entre nous n'ont pas bien dormi dans les jours précédant l'assemblée, vivant le cauchemar qu'en fin de compte nous aurions très peu de participantes et participants après une année de planification. D'autant plus qu'il faisait beau toute la fin de semaine et qu'il y avait des activités locales intéressantes au même moment (dont nous ignorions l'existence lors de la planification un an auparavant).

Qui sont ces 101 personnes qui ont participé à l'assemblée? Comment leurs caractéristiques sociodémographiques se comparent-elles à celles de la population de la ville de Longueuil (selon le recensement de 2021)? Le tableau 3 ci-bas présente une description de notre échantillon sur trois caractéristiques sociodémographiques importantes : le genre, l'âge et l'éducation.

Concernant le genre, la distribution de l'échantillon est très proche de celle du recensement. Pour ce qui est de l'âge, l'écart entre notre échantillon et la réalité est faible. La sous-représentation des 80 ans et plus (1% de notre échantillon contre 5,3% de la population de Longueuil) s'explique probablement par des problèmes de mobilité plus fréquents chez ce groupe d'âge. Contrairement à nos appréhensions, notre échantillon est assez fidèle quant à la représentativité des jeunes. Finalement, l'éducation est la variable pour laquelle il a été le plus difficile d'obtenir un échantillon

représentatif. Les personnes qui n'ont pas complété leur secondaire sont absentes de l'assemblée et celle-ci contenait trop de personnes ayant obtenu un diplôme universitaire.

Tableau 3. Caractéristiques de l'échantillon et données du recensement 2021

		Échantillon	Recensement
Genre	Femme	51 (50,5%)	51%
	Homme	50 (49,5%)	49%
Âge	18-19 ans	1 (1%)	2,4% ⁸
	20-29 ans	14 (13,9%)	15%
	30-39 ans	16 (15,8%)	17,4%
	40-49 ans	20 (19,8%)	16,9%
	50-59 ans	17 (16,8%)	16%
	60-69 ans	21 (20,8%)	16%
	70-79 ans	11 (10,9%)	10,9%
	80 ans et plus	1 (1%)	5,3%
Éducation	Aucun diplôme	0 (%)	17,9%
	Diplôme secondaire	14 (13,9%)	21,6%
	Diplôme collégial	35 (34,7%)	31,3%
	Baccalauréat universitaire	33 (32,7%)	15,4%
	Diplôme universitaire supérieur au baccalauréat	15 (14,9%)	9,5%

5. Bilan et suite

Quel bilan faisons-nous de cette expérience? Le bilan nous semble dans l'ensemble très positif. Les participantes et participants se sont présentés et ont participé activement à l'aventure. Les citoyennes et citoyens ont écouté attentivement les présentations des experts, ont posé des questions pertinentes, ont échangé avec leurs concitoyennes et concitoyens, ont réfléchi et ont voté, nous avons toutes les raisons de le croire, de façon raisonnée.

Les participantes et participants ont aussi beaucoup apprécié l'expérience. Dans le sondage post-assemblée, nous avons mesuré leur satisfaction à l'égard de quatre aspects de l'assemblée : le déroulement général, les présentations des experts et expertes, les discussions en petits groupes et les discussions en plénière. Le tableau 4 ci-bas illustre les niveaux de satisfaction pour ces quatre volets.

Pour chacun des aspects, les citoyennes et citoyens étaient assez ou très satisfaits. Par exemple, seulement 2 personnes sur 101 (2%) ont une opinion globalement négative quant au déroulement général de l'assemblée citoyenne.

⁸ Selon nos propres calculs (en prenant le 2/5 de la catégorie 15 à 19 ans du recensement).

Tableau 4. Évaluation de l'assemblée par les participantes et participants

	Déroulement général de l'assemblée	Présentations faites par les experts	Discussions en petits groupes	Discussions en plénière
Pas du tout satisfait.e	0 (0%)	0 (0%)	0 (0%)	1 (1%)
Pas très satisfait.e	2 (2%)	8 (7,9%)	3 (3%)	10 (9,9%)
Assez satisfait.e	17 (16,8%)	53 (52,5%)	26 (25,7%)	45 (44,6%)
Très satisfait.e	75 (74,3%)	33 (32,7%)	65 (64,4%)	39 (38,6%)
Ne sais pas	7 (6,9%)	7 (6,9%)	7 (6,9%)	6 (5,9%)

Note. N=101 personnes

Nous estimons que dans l'ensemble la démarche que nous avons retenue est satisfaisante, étant donné nos objectifs et nos contraintes financières. Ce n'est évidemment qu'un bilan provisoire, qui devra être mis à jour une fois que les données de l'étude auront été analysées de façon plus profonde.

Comme nous l'avons noté, notre approche était « classique » quant aux moyens mis en place pour favoriser la délibération : présentation d'experts, échanges en petits groupes et discussions en plénière. Chacun de ces éléments nous semble essentiel. Nous avons mis beaucoup de soin à choisir des chercheurs experts qui ont présenté les différentes réformes de façon claire et équilibrée. Les animateurs de petits groupes étaient des étudiants qui ont reçu une formation de trois heures. Nous avons mis moins de soin à la sélection et à la formation des animateurs. C'est un aspect de l'assemblée qui demanderait une réflexion plus poussée.

Le choix peut-être le plus controversé que nous avons fait est de ne consacrer qu'une demi-journée à chaque sujet. En conséquence, la délibération n'a pu être aussi élaborée que si les participants avaient pu délibérer toute la fin de semaine sur un seul sujet. Nous estimons toutefois que les gens ont eu suffisamment de temps pour s'informer et réfléchir à propos des réformes spécifiques qui leur ont été présentées. Il faut souligner que nous avons choisi des questions particulièrement simples et précises. Notre approche ne pourrait s'appliquer à des sujets très techniques et compliqués.

Le défi le plus important a été le recrutement des participants et l'obstacle le plus grand au recrutement a été l'investissement considérable de temps (toute une fin de semaine) qui était exigé. D'une certaine façon, cet obstacle est inhérent à l'assemblée citoyenne, puisqu'il faut bien prendre le temps de s'informer, de réfléchir et d'échanger si on veut se former une opinion éclairée. Cela étant, nous croyons que le recrutement aurait été beaucoup plus facile et que nous aurions pu avoir une assemblée encore plus représentative sur le plan sociodémographique si l'exercice n'avait duré qu'une journée. Cela aurait évidemment obligé à traiter de moins de sujets ou à organiser deux assemblées lors de deux fins de semaine différentes, ce qui aurait engendré des coûts plus élevés.

L'objectif d'une assemblée citoyenne est de faire en sorte que des citoyens ordinaires se réunissent et délibèrent sur des enjeux collectifs. Force est d'admettre que peu de citoyens sont prêts à consacrer toute une fin de semaine à un tel exercice. Ce n'est pas un reproche que nous faisons à la population. Cette réalité nous mène à poser le constat que les chances de succès d'une assemblée citoyenne sont plus élevées si la délibération ne dure qu'une journée.

Il est important de souligner que notre projet était une initiative d'une équipe de recherche. Nous avons obtenu l'appui de plusieurs partenaires, même s'il n'y avait aucun engagement de qui que ce soit que la délibération ait des suites concrètes. Plus spécifiquement, il n'y avait aucun engagement à adopter l'une ou l'autre des réformes débattues. Il est possible que cette délibération enclenche un long processus qui mène éventuellement à une réforme, mais cela n'est qu'une éventualité lointaine et improbable. Sur ce plan, l'assemblée citoyenne de Longueuil avait donc moins d'attrait que les assemblées sur la réforme du mode de scrutin en Colombie-Britannique et en Ontario. Notons toutefois que même dans ces deux derniers cas le recrutement des participants a constitué un défi important (Fournier et al. 2011, page 32).

En nous tournant vers l'avenir, nous espérons qu'il sera clairement établi dans l'esprit collectif que ce genre d'événement est possible et souhaitable. Les participants et participantes ont écouté attentivement les présentations des experts, ils ont posé des questions pertinentes, ils ont réfléchi et discuté, et ils ont reconsidéré leurs opinions initiales. Ils ont beaucoup aimé cet exercice de délibération.

De façon plus spécifique, nous avons observé un appui assez généralisé dans l'assemblée citoyenne de Longueuil à l'idée d'avoir recours au vote par internet, à donner le droit de vote aux résidents permanents, ainsi qu'à tenir les élections municipales en même temps que les élections provinciales. Ce ne sont que des résultats préliminaires. Il faudrait voir si les tendances seraient les mêmes si l'on modifiait certains paramètres de l'exercice (par exemple étendre la délibération sur un sujet donné sur toute une journée) ou si elles ne valent que dans le contexte spécifique de la ville de Longueuil. Notre étude suggère toutefois que les citoyens sont prêts à envisager des réformes sur la façon d'élire leurs représentants municipaux et que l'assemblée citoyenne peut jouer un rôle utile dans le processus de renouvellement de la démocratie locale. Un outil précieux de consultation qui est à la disposition des gouvernements de tous niveaux.

Références

Blais, André, Carolina Plescia, et Semra Sevi (à venir). Do people want smarter ballots? *Research and Politics*.

Farrell, David M., Jane Suiter, et Clodagh Harris (2019). 'Systematizing' constitutional deliberation: the 2016–18 citizens' assembly in Ireland. *Irish Political Studies* 34(1): 113-123.

Farrell, David M., Eoin O'Malley, et Jane Suiter (2013). Deliberative democracy in action Irish-style: The 2011 We The Citizens pilot citizens' assembly. *Irish Political Studies* 28(1): 99-113.

Fishkin, James S., et Robert C. Luskin (1999). *The Poll with a Human Face. The National Issues Convention Experiment in Political Communication*. London: Routledge.

Fournier, Patrick, Henk Van der Kolk, R. Kenneth Carty, André Blais, et Jonathan Rose (2011). *When Citizens Decide: Lessons from Citizen Assemblies on Electoral Reform*. Oxford: Oxford University Press.

Macq, Hadrien, et Vincent Jacquet (2023). Institutionalising participatory and deliberative procedures: The origins of the first permanent citizens' assembly. *European Journal of Political Research* 62(1): 156-173.

Massicotte, Louis, André Blais, et Antoine Yoshinaka (2004). *Establishing the Rules of the Game: Election Laws in Democracies*. Toronto: University of Toronto Press.

Remerciements

Nous tenons à exprimer notre très grande reconnaissance à plusieurs personnes clés dans l'organisation de cette assemblée: Claire Foulonneau et Camille Thibault, superbes assistantes de recherche sur ce projet durant près d'un an; Mathieu Turgeon, Jean-Benoît Pilet et Filip Kostelka, qui ont accepté d'agir en tant qu'experts, ont informé les citoyens et citoyennes et ont répondu à leurs questions; Sandra Breux qui a fait un remarquable travail à la présidence de l'assemblée; les 12 dynamiques animatrices et animateurs de petits groupes de discussion; les employé-es du cabinet de la mairesse de Longueuil qui nous ont apporté une aide formidable pour la logistique de l'événement; Catherine Lebossé, d'Élections Québec, pour ses nombreux et sages conseils tout au long de la planification de l'exercice; et surtout les 101 citoyens et citoyennes qui ont accepté de participer à ce projet de recherche. Nous remercions finalement tous nos partenaires financiers : la Ville de Longueuil, le ministère des Affaires municipales, Élections Québec, CIRANO, MITACS et le CÉCD.

Annexes

Questionnaire vendredi.....	1
Questionnaire dimanche.....	9
Bulletins de vote.....	15

Discutons démocratie 2023

Questionnaire avant l'assemblée

Avant de commencer à remplir le questionnaire, voici quelques consignes :

- Vous devez répondre à la totalité des questions.
- Vous devez répondre de la façon la plus juste possible, selon vos opinions et vos convictions spontanées.
- Veuillez noter qu'il n'y a pas de bonne et de mauvaise réponse.
- Vous pouvez répondre aux questions en les remplissant des façons suivantes :

Exemple :

1. Dans l'ensemble, êtes-vous satisfait.e ou non des éléments suivants?												
<i>Lire le texte</i>			Pas du tout satisfait.e			Pas très satisfait.e			Assez satisfait.e		Très satisfait.e	
2. Que pensez-vous de la décision de l'assemblée sur tel sujet? Tout compte fait, pensez-vous que c'est une bonne ou une mauvaise décision?												
<input checked="" type="checkbox"/> Bonne décision												
<input type="checkbox"/> Mauvaise décision												
3. Selon vous, devrait-on permettre telle action aux élections municipales de Longueuil? Utilisez une échelle de 0 à 10, où 0 signifie « très fortement contre cette possibilité », et 10 signifie « très fortement pour cette possibilité ».												
Très fortement contre telle option					Très fortement pour telle option					Ne sais pas		
0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		

Veuillez noter que vos réponses demeureront confidentielles.

Si vous avez des questions, veuillez-vous adresser à un membre de l'équipe.

1. **Quel est votre code?** (Votre code est inscrit sur votre badge.)

Questionnaire

2. Quel est votre niveau d'intérêt pour la politique en général et la politique municipale? Utilisez une échelle de 0 à 10, où 0 signifie « aucun intérêt » et 10 signifie « beaucoup d'intérêt » pour répondre aux deux questions.

	Aucun intérêt											Beaucoup d'intérêt
La politique en général	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
La politique municipale	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	

3. Dans l'ensemble, à quel point êtes-vous satisfait.e de la façon dont la démocratie fonctionne au Canada, au Québec, et à Longueuil?

Au Canada	Pas du tout satisfait.e	Pas très satisfait.e	Assez satisfait.e e	Très satisfait.e
Au Québec	Pas du tout satisfait.e	Pas très satisfait.e	Assez satisfait.e e	Très satisfait.e
À Longueuil	Pas du tout satisfait.e	Pas très satisfait.e	Assez satisfait.e e	Très satisfait.e

4. Selon vous, le vote devrait-il être obligatoire aux élections municipales de Longueuil? Utilisez une échelle de 0 à 10, où 0 signifie « très fortement contre le vote obligatoire », et 10 signifie « très fortement pour le vote obligatoire ».

Très fortement contre le vote obligatoire											Très fortement pour le vote obligatoire											Ne sais pas	
0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		

5. Selon vous, devrait-on permettre le vote par Internet aux élections municipales de Longueuil? Utilisez une échelle de 0 à 10, où 0 signifie « très fortement contre la possibilité de voter par Internet » et 10 signifie « très fortement pour la possibilité de voter par Internet ».

Très fortement contre la possibilité de voter par Internet											Très fortement pour la possibilité de voter par Internet											Ne sais pas	
0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		

6. Selon vous, devrait-on donner le droit de vote aux résidents permanents aux élections municipales de Longueuil? Utilisez une échelle de 0 à 10, où 0 signifie « très fortement contre le droit de vote aux résidents permanents » et 10 signifie « très fortement pour le droit de vote aux résidents permanents ».

Très fortement contre le droit de vote aux résidents permanents							Très fortement pour le droit de vote aux résidents permanents			
0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

Ne sais pas

7. Selon vous, devrait-on tenir les élections municipales de Longueuil en même temps que les élections provinciales? Utilisez une échelle de 0 à 10, où 0 signifie « très fortement contre les élections simultanées » et 10 signifie « très fortement pour les élections simultanées ».

Très fortement contre les élections simultanées							Très fortement pour les élections simultanées			
0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

Ne sais pas

8. Selon vous, à quel âge les gens devraient-ils avoir le droit de voter?

14	15	16	17	18	19	20	21
----	----	----	----	----	----	----	----

Ne sais pas

9. Préférez-vous une diminution des taxes ou une augmentation des services municipaux? Utilisez une échelle de 0 à 10, où 0 veut dire que « vous êtes très favorable à une diminution des taxes quitte à diminuer les services municipaux » et 10 veut dire que « vous êtes très favorable à une augmentation des services municipaux quitte à augmenter les taxes ».

Très favorable à une diminution des taxes							Très favorable à une augmentation des services municipaux			
0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

Ne sais pas

10. Lequel des énoncés suivants correspond le mieux à votre opinion?

- On peut faire confiance à la plupart des gens.
 On doit être prudent dans nos relations avec les autres.
 Ne sais pas

11. Selon vous, fait-on trop, juste assez ou pas assez pour la promotion de l'égalité des droits au Québec?

- Trop
 Juste assez
 Pas assez
 Ne sais pas

12. Si certaines personnes réussissent moins bien que d'autres c'est:

- Parce qu'elles ont moins de chance dans la vie.
- Parce qu'elles travaillent moins fort.
- Ne sais pas

13. Êtes-vous en accord ou en désaccord avec les énoncés suivants? Utilisez une échelle de 0 à 10, où 0 signifie « tout à fait en désaccord », et 10 signifie « tout à fait en accord ».

	Tout à fait en désaccord											Tout à fait en accord											
	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
Il est bon d'essayer des nouvelles choses que l'on ne connaît pas.	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	Ne sais pas
La démocratie n'est pas parfaite, mais elle reste la meilleure forme de gouvernement.	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	Ne sais pas
Les meilleures décisions politiques sont celles prises par les experts, pas les politiciens.	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	Ne sais pas
Les leaders politiques devraient prendre des décisions en fonction de leur meilleur jugement et non en fonction de la volonté populaire.	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	Ne sais pas
Quand on essaie de changer les choses, on empire souvent la situation.	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	Ne sais pas

La plupart des politiciens sont dignes de confiance.	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	Ne sais pas
C'est le peuple, et non les politiciens, qui devrait prendre les décisions politiques les plus importantes.	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	Ne sais pas

14. À quel point aimez-vous prendre des risques dans la vie? Utilisez une échelle de 0 à 10, où 0 signifie « aucunement » et 10 signifie « énormément ».

Aucunement										Énormément	
0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	

15. À quel point diriez-vous que les énoncés suivants vous décrivent bien? Utilisez une échelle de 0 à 10, où 0 signifie « ne me décrit pas du tout » et 10 signifie « me décrit parfaitement ».

	Ne me décrit pas du tout										Me décrit parfaitement	
Je suis nerveux (se) lorsque je parle devant un groupe.	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
Je fais les choses aussi bien que la plupart des gens.	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	

16. Maintenant, quelques questions au sujet de vos valeurs. Voici des qualités que l'on peut encourager les enfants à apprendre. Pour chaque paire, indiquez laquelle est la plus importante pour vous.

L'indépendance	OU	Le respect de l'autorité
L'obéissance	OU	L'autonomie

17. À chaque élection, plusieurs personnes sont incapables de voter parce qu'elles ne sont pas inscrites sur la liste électorale, elles sont malades ou elles n'ont pas le temps. Laquelle des situations suivantes correspond le mieux à votre cas lors de l'élection PROVINCIALE de 2022?
- Je n'ai pas voté à l'élection provinciale du 3 octobre 2022
 - Je voulais voter mais je ne suis pas allé.e voter
 - Je vote généralement mais je ne suis pas allé.e cette fois-ci
 - Je suis certain.e d'avoir voté à cette élection
 - Je n'étais pas éligible pour voter
 - Je préfère ne pas répondre
18. Si vous êtes allé.e voter, pour quel parti avez-vous voté lors de cette élection?
- Coalition Avenir Québec
 - Parti Conservateur du Québec
 - Parti Libéral du Québec
 - Parti Québécois
 - Québec Solidaire
 - Autre parti
 - Je préfère ne pas répondre
19. Qu'en est-il de l'élection MUNICIPALE de 2021?
- Je n'ai pas voté à l'élection municipale de 2021
 - Je voulais voter mais ne suis pas allé.e voter
 - Je vote généralement mais ne suis pas allé.e cette fois-ci
 - Je suis certain.e d'avoir voté à cette élection
 - Je n'étais pas éligible pour voter
 - Je préfère ne pas répondre
20. Si vous êtes allé.e voter, pour quel candidat à la mairie avez-vous voté lors de cette élection?
- Catherine Fournier (Coalition Longueuil)
 - Josée Latendresse (Longueuil Ensemble)
 - Jacques Létourneau (Action Longueuil)
 - Jean-Marc Léveillé (Longueuil Citoyen)
 - Autre candidat
 - Je préfère ne pas répondre

On continue avec quelques questions d'information politique. Si vous ne savez pas la réponse, veuillez indiquer 'Ne sais pas'.

21. Vous souvenez-vous du nom de la vice-première ministre du Canada?
- Chrystia Freeland
 - Geneviève Guilbault
 - Mélanie Joly
 - Sonia Lebel
 - Ne sais pas

22. Vous souvenez-vous du nom du ou de la gouverneur-général du Canada?

- Michaëlle Jean
- David Johnston
- Julie Payette
- Mary Simon
- Ne sais pas

23. Savez-vous quel palier de gouvernement a la responsabilité principale dans les champs suivants?

Éducation	Gouvernement fédéral	Gouvernement provincial	Gouvernement municipal	Ne sais pas
Santé	Gouvernement fédéral	Gouvernement provincial	Gouvernement municipal	Ne sais pas
Services d'aqueduc	Gouvernement fédéral	Gouvernement provincial	Gouvernement municipal	Ne sais pas
Chemins de fer	Gouvernement fédéral	Gouvernement provincial	Gouvernement municipal	Ne sais pas

24. Vous souvenez-vous du nombre de sièges à l'Assemblée nationale du Québec?

- 75
- 100
- 125
- 150
- 200
- Ne sais pas

Pour conclure, nous aimerions vous poser quelques questions à propos de votre profil. Ces questions sont essentielles pour notre recherche, car elles nous permettent d'approfondir les différents facteurs qui influencent nos résultats.

25. Quel est votre âge ?

- 18-19 ans
- 20-29 ans
- 30-39 ans
- 40-49 ans
- 50-59 ans
- 60-69 ans
- 70-79 ans
- 80 ans et plus

26. Êtes-vous ...?

- Un homme
- Une femme
- Une personne non binaire
- Autre

27. Quel est le plus haut niveau de scolarité que vous avez complété?

- Aucun
- École primaire commencée
- École primaire complétée
- École secondaire commencée
- École secondaire complétée
- Formation professionnelle ou collégiale commencée
- Formation professionnelle ou collégiale complétée
- Formation universitaire commencée
- Baccalauréat
- Maîtrise
- Doctorat

Discutons démocratie 2023

Questionnaire après l'assemblée

Avant de commencer à remplir le questionnaire, voici quelques consignes :

- Vous devez répondre à la totalité des questions.
- Vous devez répondre de la façon la plus juste possible, selon vos opinions et vos convictions spontanées.
- Veuillez noter qu'il n'y a pas de bonnes et de mauvaises réponses.
- Vous pouvez répondre aux questions en les remplissant des façons suivantes :

Exemple :

1. Dans l'ensemble, êtes-vous satisfait.e ou non des éléments suivants?													
<i>Lire le texte</i>			Pas du tout satisfait.e			Pas très satisfait.e			Assez satisfait.e		Très satisfait.e		
2. Que pensez-vous de la décision de l'assemblée sur tel sujet? Tout compte fait, pensez-vous que c'est une bonne ou une mauvaise décision?													
<input checked="" type="checkbox"/> Bonne décision													
<input type="checkbox"/> Mauvaise décision													
3. Selon vous, devrait-on permettre telle action aux élections municipales de Longueuil? Utilisez une échelle de 0 à 10, où 0 signifie « très fortement contre cette possibilité », et 10 signifie « très fortement pour cette possibilité ».													
Très fortement contre telle option						Très fortement pour telle option						Ne sais pas	
0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10			

Veuillez noter que vos réponses demeureront confidentielles.

Si vous avez des questions, veuillez-vous adresser à un membre de l'équipe.

1. **Quel est votre code?** (Votre code est inscrit sur votre badge.)

Questionnaire

2. Dans l'ensemble, êtes-vous satisfait.e ou non des éléments suivants?

Le déroulement général de l'assemblée citoyenne	Pas du tout satisfait.e	Pas très satisfait.e	Assez satisfait.e	Très satisfait.e
Les présentations faites par les experts	Pas du tout satisfait.e	Pas très satisfait.e	Assez satisfait.e	Très satisfait.e
Les discussions en petits groupes	Pas du tout satisfait.e	Pas très satisfait.e	Assez satisfait.e	Très satisfait.e
Les discussions en plénières	Pas du tout satisfait.e	Pas très satisfait.e	Assez satisfait.e	Très satisfait.e

3. Que pensez-vous de la décision de l'assemblée sur le vote par internet? Tout compte fait, pensez-vous que c'est une bonne ou une mauvaise décision?

- Bonne décision
- Mauvaise décision

4. Que pensez-vous de la décision de l'assemblée sur l'octroi du droit de vote aux résidents permanents? Tout compte fait, pensez-vous que c'est une bonne ou une mauvaise décision?

- Bonne décision
- Mauvaise décision

5. Que pensez-vous de la décision de l'assemblée sur le vote obligatoire? Tout compte fait, pensez-vous que c'est une bonne ou une mauvaise décision?

- Bonne décision
- Mauvaise décision

6. Que pensez-vous de la décision de l'assemblée sur la tenue simultanée des élections municipales et provinciales? Tout compte fait, pensez-vous que c'est une bonne ou une mauvaise décision?

- Bonne décision
- Mauvaise décision

7. Pensez-vous que c'est très probable, assez probable, assez improbable, très improbable que le gouvernement donne suite aux recommandations de l'assemblée citoyenne?

- Très probable
- Assez probable
- Assez improbable
- Très improbable

8. Qu'est-ce que vous avez le plus aimé dans l'assemblée?

9. Qu'est-ce que vous avez le moins aimé?

10. Avez-vous voté POUR ou CONTRE la permission du vote par Internet?

- Pour
 Contre

11. Avez-vous voté POUR ou CONTRE le vote obligatoire?

- Pour
 Contre

12. Avez-vous voté POUR ou CONTRE le droit de vote aux résidents permanents?

- Pour
 Contre

13. Avez-vous voté POUR ou CONTRE la tenue simultanée des élections municipales et provinciales?

- Pour
 Contre

14. Selon vous, le vote devrait-il être obligatoire aux élections municipales de Longueuil? Utilisez une échelle de 0 à 10, où 0 signifie « très fortement contre le vote obligatoire » et 10 signifie « très fortement pour le vote obligatoire ».

Très fortement contre le vote obligatoire							Très fortement pour le vote obligatoire				Ne sais pas
0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	

15. Selon vous, devrait-on permettre le vote par Internet aux élections municipales de Longueuil? Utilisez une échelle de 0 à 10, où 0 signifie « très fortement contre la possibilité de voter par Internet » et 10 signifie « très fortement pour la possibilité de voter par Internet ».

Très fortement contre la possibilité de voter par Internet							Très fortement pour la possibilité de voter par Internet				Ne sais pas
0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	

16. Selon vous, devrait-on donner le droit de vote aux résidents permanents aux élections municipales de Longueuil? Utilisez une échelle de 0 à 10, où 0 signifie « très fortement contre le droit de vote aux résidents permanents » et 10 signifie « très fortement pour le droit de vote aux résidents permanents ».

Très fortement contre le droit de vote aux résidents permanents							Très fortement pour le droit de vote aux résidents permanents				Ne sais pas
0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	

17. Selon vous, devrait-on tenir les élections municipales de Longueuil en même temps que les élections provinciales? Utilisez une échelle de 0 à 10, où 0 signifie « très fortement contre les élections simultanées » et 10 signifie « très fortement pour les élections simultanées ».

Très fortement contre les élections simultanées							Très fortement pour les élections simultanées				Ne sais pas
0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	

18. Quel est votre niveau d'intérêt pour la politique en général et la politique municipale? Utilisez une échelle de 0 à 10, où 0 signifie « aucun intérêt » et 10 signifie « beaucoup d'intérêt » pour répondre aux deux questions.

	Aucun intérêt											Beaucoup d'intérêt
La politique en général	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
La politique municipale	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	

19. Dans l'ensemble, à quel point êtes-vous satisfait.e de la façon dont la démocratie fonctionne au Canada, au Québec, et à Longueuil?

Au Canada	Pas du tout satisfait.e	Pas très satisfait.e	Assez satisfait.e e	Très satisfait.e
Au Québec	Pas du tout satisfait.e	Pas très satisfait.e	Assez satisfait.e e	Très satisfait.e
À Longueuil	Pas du tout satisfait.e	Pas très satisfait.e	Assez satisfait.e e	Très satisfait.e

20. Lequel des énoncés suivants correspond le mieux à votre opinion?

- On peut faire confiance à la plupart des gens.
- On doit être prudent dans nos relations avec les autres.
- Ne sais pas

21. Êtes-vous en accord ou en désaccord avec les énoncés suivants? Utilisez une échelle de 0 à 10, où 0 signifie « tout à fait en désaccord », et 10 signifie « tout à fait en accord ».

	Tout à fait en désaccord										Tout à fait en accord												
Il est bon d'essayer des nouvelles choses que l'on ne connaît pas.	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	Ne sais pas
La plupart des politiciens sont dignes de confiance.	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	Ne sais pas

22. À quel point diriez-vous que les énoncés suivants vous décrivent bien? Utilisez une échelle de 0 à 10, où 0 signifie « ne me décrit pas du tout » et 10 signifie « me décrit parfaitement ».

	Ne me décrit pas du tout										Me décrit parfaitement
Je suis nerveux (se) lorsque je parle devant un groupe.	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Je fais les choses aussi bien que la plupart des gens.	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

Êtes-vous pour ou contre la possibilité de voter par Internet
aux élections municipales de la Ville de Longueuil?

POUR	<input type="radio"/>
CONTRE	<input type="radio"/>

Code : _____

Êtes-vous pour ou contre le vote obligatoire aux
élections municipales de la Ville de Longueuil?

POUR	<input type="radio"/>
CONTRE	<input type="radio"/>

Code : _____

Êtes-vous pour ou contre l'attribution du droit de vote aux résidents
permanents lors des élections municipales de la Ville de Longueuil?

POUR	<input type="radio"/>
CONTRE	<input type="radio"/>

Code : _____

Êtes-vous pour ou contre la tenue des élections municipales de la
Ville de Longueuil en même temps que les élections provinciales?

POUR	<input type="radio"/>
CONTRE	<input type="radio"/>

Code : _____